

DEPARTEMENT DU LOT  
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 19 juin 2023**

---

<b>Membres en exercice : 15</b>	Date de la convocation : 14/06/2023 <i>L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 19 juin 2023, dans la salle du conseil municipal de la commune.</i>
<b>Présents : 12</b>	
<b>Représentés : 3</b>	<b>Présents :</b> Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Joëlle SABATIE
<b>Votants : 15</b>	<b>Représentés :</b> Emilie LEFEBVRE par Alain BOURDET, Nathalie BRUNET par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE par Francis JAMMES
	<b>Excusés :</b>
	<b>Absents :</b>
<b>Secrétaire de séance :</b>	Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 19 juin 2023  
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 10 juillet 2023

**Objet : AIDE A L'ACHAT DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE**

La municipalité avait mis en place en 2020 une aide de 100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Pour 2023, elle souhaite instaurer une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau. L'aide de 50 € serait versée sur présentation d'une facture de moins de 6 mois et d'un montant d'au moins 50 €, pour un achat en magasin exclusivement (pas d'achat sur internet), et à raison d'un récupérateur par foyer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de mettre en place une aide de 50 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau,
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

*Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.*